

Toulouse, le 29 janvier 2013
DCT/DA/GEIPAN

COMpte RENDU D'ENQUÊTE

LES HERMITES (37) 17.07.2010

1 – CONTEXTE

Le 15 septembre 2010 le GEIPAN reçoit la copie d'un procès verbal de Gendarmerie comprenant l'audition d'une famille de trois personnes, témoins d'une observation de disques le soir du samedi 17 juillet 2010.

2- DESCRIPTION DU CAS

Le soir du samedi 17 juillet 2010, vers 20h45, le témoin, son épouse et sa fille se préparent à dîner sur la terrasse de leur domicile.

Ils aperçoivent alors en direction du Sud Est deux formes circulaires évoluant en cercle, de façon semblable à des rapaces mais beaucoup plus rapides et à plus haute altitude (comparable à celle des avions de lignes, en apparence).

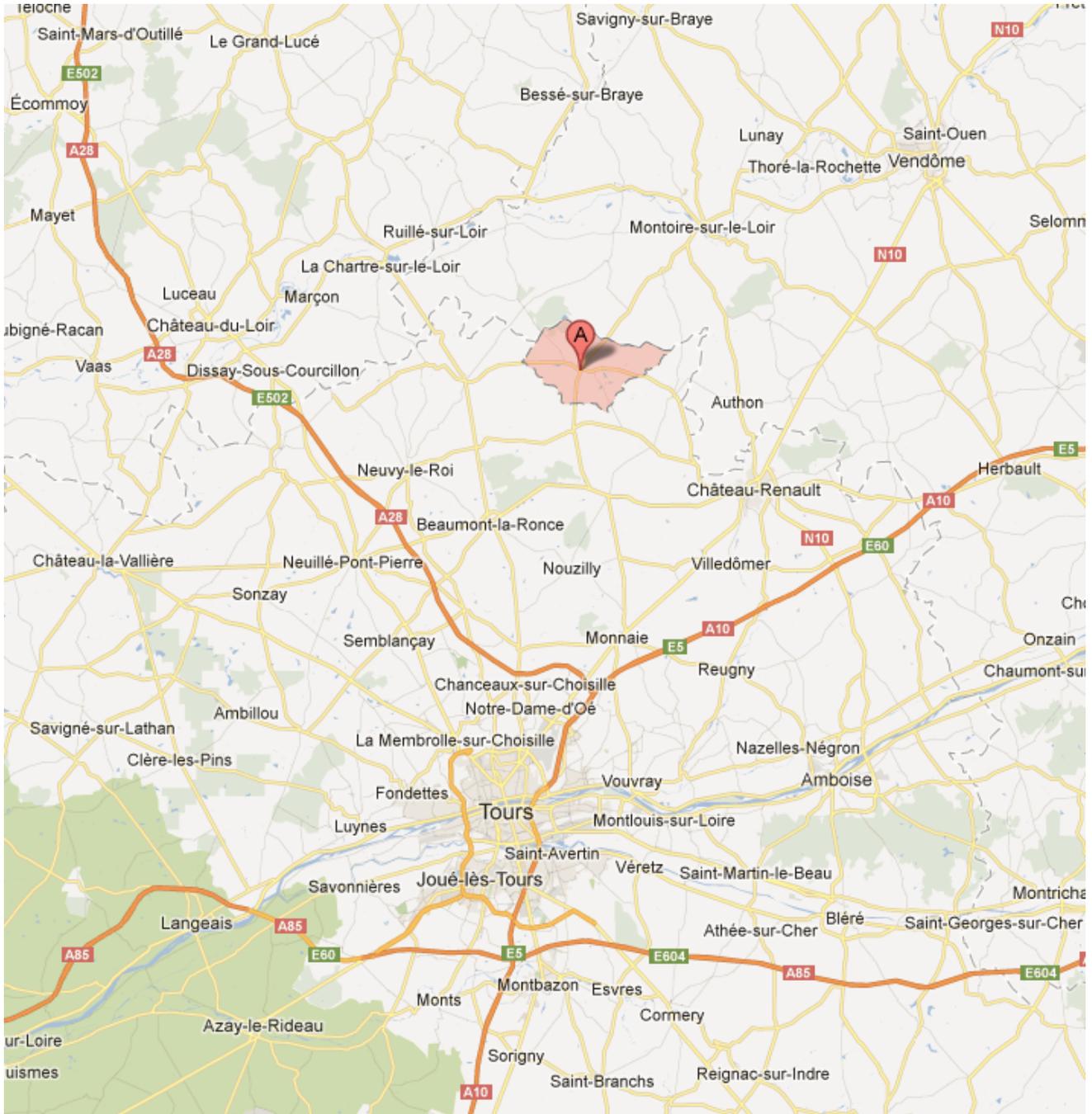
Le témoin cherche une paire de jumelles, et détaille alors son observation : il s'agit de deux objets de forme ovale, de couleur gris métallisé, avec une série de lumières bleues disposées en cercle sur le dessous de chaque objet.

Au bout de quelques minutes d'observation, les deux objets se sont dirigés vers le Sud Est en gagnant de l'altitude et ont disparus par éloignement rapide.

3- ANALYSE

3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

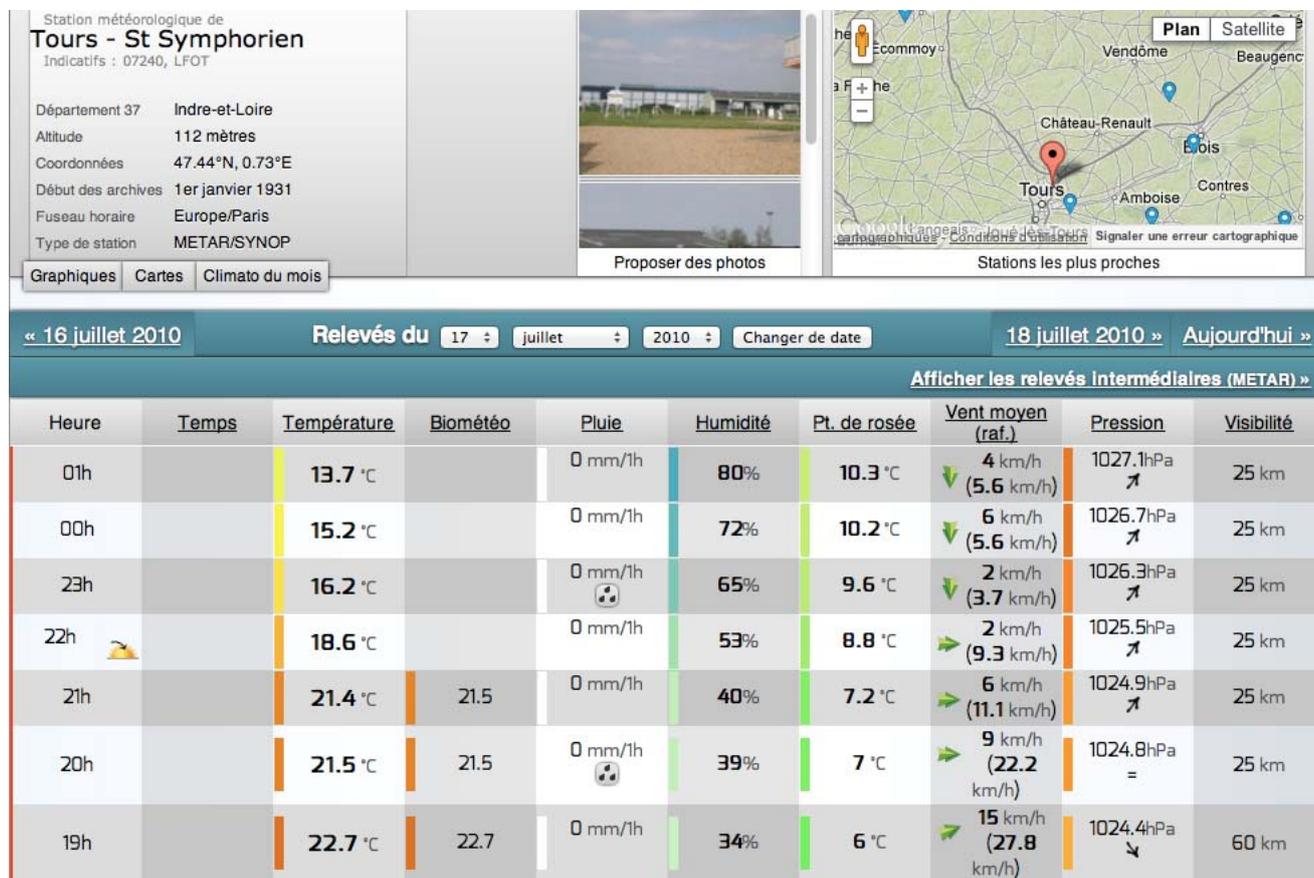
Les témoins observent le phénomène depuis la terrasse de leur résidence aux Hermites, département d'Indre et Loire, à 30 Km au Nord de Tours :



Source : [Google Maps](#)

3.2 SITUATION METEO

La plus proche station aux données accessibles pour la date considérée est celle de l'aérodrome de Tours – Saint Symphorien, située à 25 Km au Sud du lieu d'observation.



Source : infoclimat.fr

Un faible vent est établi et souffle de l'Ouest au moment de l'observation. Les stations alentours ([Blois](#) et [Le Mans – Arnage](#)) confirment cette orientation avec toutefois une bascule au Nord un peu plus précoce (vers 21h).

[Les archives des images des satellites météo](#) indiquent un ciel dégagé avec de légers passages nuageux pour le quart Nord Ouest de la France à l'heure de l'observation.

3.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Les témoins ne mentionnent aucun repère astronomique (observation de jour).

Un mois après le solstice d'été, le soleil se couche à 21h45 légale ce 17 juillet 2010.

La base [BOAM](#) ne fait état d'aucun enregistrement à l'heure de l'observation.

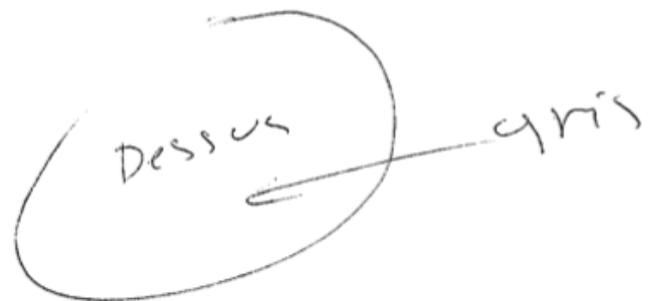
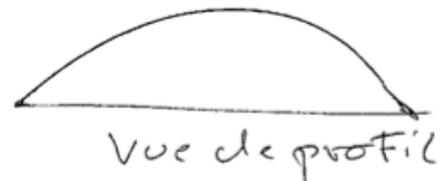
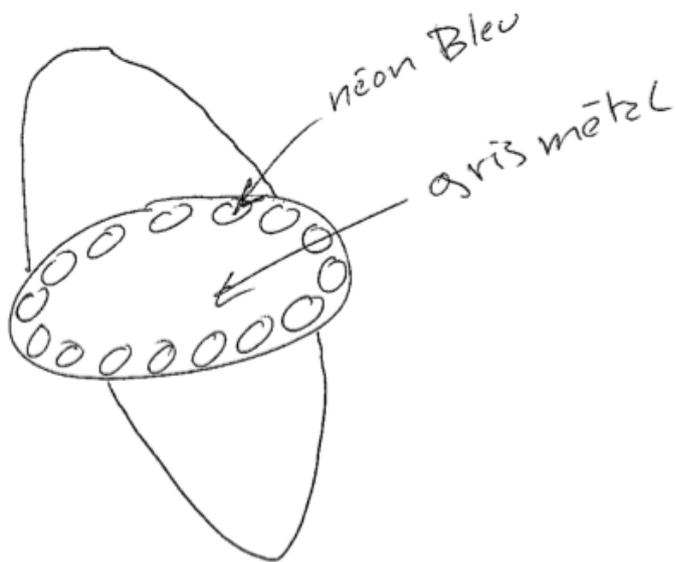
3.4 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Les témoins mentionnent le passage d'avions de ligne, sans plus de précisions.

3.5 RECONSTITUTION

Un croquis des objets observés a été joint aux PV d'audition :

20H40 ou 45 direction sud est



Nous remarquons que la description de l'objet diverge légèrement dans le témoignage de l'épouse du témoin, qui le décrit comme « *une base circulaire avec comme des ailes sur le côté* ». Celle-ci n'a pas observé les objets aux jumelles, contrairement à son époux et leur fille.

Un témoignage a également été posté sur le forum ovni-france mais fait état d'objets triangulaires. Nous ignorons toutefois si celui-ci a été posté par les mêmes témoins.

4- HYPOTHESES

La description de l'observation par PV interposée reste trop succincte pour permettre de trancher en faveur de l'une ou l'autre des hypothèses usuelles de méprise. En effet, l'observation semble se découper en deux phases : la première, apparemment statique de deux objets évoluant en cercle autour d'une même position ; suivie d'une deuxième phase où les deux objets s'éloignent avant de disparaître sans précisions quant à leur évolution l'un par rapport à l'autre.

L'hypothèse d'aérostat(s) emporté(s) par le vent est apparemment incompatible, mais il conviendrait de s'assurer de l'orientation donnée par les témoins, une erreur de 45 à 90° étant fréquemment constatée dans les témoignages.

Enfin, l'hypothèse d'une manifestation d'aéromodélisme ne peut être totalement écartée, et très difficilement vérifiable. Bien que celles-ci se déroulent généralement au sein d'aérodromes à l'environnement protégé et dégagé, on ne peut exclure qu'un particulier fasse voler un appareil insolite en pleine campagne. L'objet se situant sous le vent par rapport aux témoins, le bruit a pu être emporté. Toutefois, la disparition du PAN par éloignement cadre mal avec cette hypothèse.

5- CONCLUSION

D'étrangeté moyenne à élevée, ce cas d'observation ne peut être fermement conclu de part sa trop faible consistance, qui tient essentiellement au témoignage succinct effectué auprès de la Gendarmerie Nationale. Cette dernière n'a d'ailleurs pas pu approfondir son enquête. Une enquête de terrain amènerait peu d'éléments nouveaux, plus de deux ans après les faits.

Ce cas est provisoirement classé C.